

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2586-3



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
Des Français outre-mer
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle
Guillaume Daudin
Monarchies, noblesses et diplomaties européennes
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier
Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne
Jean-Pierre Poussou (dir.)
Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
Les orphelins de Paris
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

PREMIÈRE PARTIE

Démographie
et démographie historique

TROP DE STRATÉGIE ? TRANSMISSION, DÉMOGRAPHIE
ET MIGRATION DANS LA NORMANDIE RURALE
DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE
(BAYEUX, DOMFRONT, DOUVRES, LIVAROT)

Gérard Béaur
(CNRS/EHESS, CRH, Paris)

Pendant longtemps, les historiens ont eu pour principal objectif de comprendre les sociétés rurales à l'aide de données macro-économiques et d'explications globales. Ils cherchaient à repérer des régularités et à observer des comportements sociaux à grand renfort de données statistiques. Tout se passait comme si les hommes n'agissaient qu'en fonction du contexte qu'ils rencontraient. Aujourd'hui, la tendance s'est renversée. À partir du moment où l'on a braqué le projecteur sur le niveau micro-économique, la perspective s'est radicalement transformée. En scrutant les comportements familiaux, les acteurs ont retrouvé leur marge de liberté et dorénavant tout se passe souvent comme s'ils étaient affranchis de toute dépendance à l'égard des structures démographiques, sociales et économiques.

Comment expliquer un tel revirement ? Comme J. Schlumbohm l'a rappelé, il y a quelques années, le concept de stratégie provient de l'œuvre de Pierre Bourdieu, c'est-à-dire notamment de l'un de ses articles fondamentaux et de son livre décisif consacrés à la reproduction familiale¹. À partir de ce point de départ, les stratégies ont commencé à fleurir dans l'historiographie, surtout après le livre fondamental de T. Hareven². Cependant, et J. Schlumbohm insiste à juste raison sur ce point, le fait que les acteurs déploient des stratégies ne signifie aucunement qu'ils disposent d'une parfaite et totale liberté dans l'action, non plus qu'ils jouissent d'une gamme infinie de choix pour prendre

¹ Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, particulièrement p. 249-270.
² Tamara Hareven, *Family Time and Industrial Time: The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982. Cf. aussi entre autres du même auteur, « A complex Relationship: Family Strategies and the Processes of Economic and Social Change », in Roger Friedland et A. F. Robertson (eds.), *Beyond the Marketplace: Rethinking Economy and Society*, New York, 1990, p. 215-244.

leurs décisions³. Cela ne signifie nullement qu'ils sont forcément capables d'anticipations à long terme, ni qu'ils peuvent entreprendre n'importe quelle action en toute liberté. Ils ne sont que des « joueurs » qui agissent de leur mieux en fonction de règles spécifiques⁴.

Pour expliquer comment ces stratégies se mettent en place, Bourdieu s'appuyait sur une théorie de la reproduction sociale qui prenait corps par le mariage et la transmission. Depuis lors, de nombreuses études ont été consacrées aux stratégies familiales mises en place à ces deux moments-clés de la vie des individus. La plupart d'entre elles insistent sur les procédures employées par les familles pour calculer comment elles pourront préparer au mieux la transmission (des exploitations notamment) et éviter à la fois la paupérisation de leurs enfants (ou de certains de leurs enfants) et la désintégration de leur patrimoine. Il est communément admis qu'elles négocient de manière usuelle des alliances compliquées et s'inscrivent dans un système de réciprocité pour les unions qui ne se comprennent que sur plusieurs générations.

38

Mais cette conception recouvre-t-elle une réalité dotée d'une certaine permanence ou bien n'explique-t-elle que des cas minoritaires ? Ces stratégies étaient-elles pleinement opératoires et vraiment efficaces ? Les familles étaient-elles réellement confrontées au risque de voir leurs terres éclater en minuscules parcelles incapables d'assurer des moyens de vivre décentes à leurs descendants ? Y avait-il beaucoup de familles qui se trouvaient aux prises avec une telle éventualité ? La démographie n'exerçait-elle aucun rôle préventif contre de tels périls ? Les migrations n'avaient-elles aucun effet correcteur sur ces mécanismes ? N'y avait-il aucun impératif social qui commandait le choix de telle ou telle stratégie ? Pour examiner ces questions, on s'inspirera du cas de la Normandie du début du XIX^e siècle.

LE CAS NORMAND

Dans l'Europe pré-industrielle, la transmission des biens représentait bel et bien un dilemme pour la plupart des familles. Ce que les fermes ou les propriétés allaient devenir dépendait clairement des décisions prises en cette phase du cycle familial, à ce moment précis. À cette époque, le problème du chef de famille

3 Jürgen Schlumbohm, Communication à la table ronde « *Family Strategies revisited* » organisée dans le cadre du Congrès International des Sciences Historiques d'Oslo en 2000, au cours de la session du Comité International d'Histoire Démographique ; Cf. aussi Laurence Fontaine et Jürgen Schlumbohm, *Households strategies for survival, 1600-2000. Fission, faction and cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, *International Review of Social History*, 8, 2000, en particulier l'introduction, p. 1-17.

4 Pierre Bourdieu, « De la règle aux stratégies », *Terrains*, 1985, 4, p. 93-100.

n'était pas tant de trouver un successeur qui serait disposé à garder le bien et capable de le faire – comme c'est généralement le cas aujourd'hui – mais de décider comment il pourrait s'arranger pour laisser sa terre et la redistribuer entre ses enfants, entre ses fils et ses filles⁵. Il devait affronter des priorités qui n'étaient généralement pas totalement compatibles :

- 1) préserver une unité d'exploitation qui puisse rester viable,
- 2) installer ses enfants le mieux ou le moins mal possible,
- 3) préparer son propre avenir et mettre des moyens de côté pour ses vieux jours.

Celle de ces priorités qui se trouvait mise en avant n'était pas la même d'une région à l'autre⁶. Avant la Révolution, la terre était dévolue à un unique héritier dans une large partie de la France, disons une moitié : le sud pour être très schématique. Ce processus se trouvait engagé au moment du mariage de l'héritier désigné ou par testament, et les pratiques étaient fort inégales d'une région à l'autre⁷. Dans ce cas de figure, ce qui importait, c'était la terre, fût-ce au détriment des descendants. Dans d'autres provinces, généralement au nord,

- 5 Sur cette question, voir en particulier les études réunies dans les ouvrages de Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (xvii^e-xx^e siècle)*, Chicoutimi-Paris, SOREP-EHESS, 1991 ; Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, xviii^e-xx^e siècles*, Lyon-Paris-Villeurbanne, Presses Universitaires de Lyon, 1992 ; Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy (dir.), *Les Exclus de la terre en France et au Québec, xvii^e-xx^e siècles. La reproduction familiale dans la différence*, Sillery, Septentrion, 1998 ; Gérard Bouchard, Joseph Goy et Anne-Lise Head-König (dir.), *Problèmes de la transmission des exploitations agricoles (xvii^e-xx^e siècles). Nécessités économiques et pratiques juridiques*, Rome, École Française de Rome, 1998 ; Christian Dessureault, John A. Dickinson et Joseph Goy (dir.), *Famille et marché, xvi^e-xx^e siècles*, Sillery, Septentrion, 1983 ; Gérard Béaur, Christian Dessureault, Joseph Goy, *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (xvii^e-xx^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004.
- 6 Gérard Béaur, « La transmission des exploitations : logiques et stratégies », dans Gérard Bouchard, Joseph Goy et Anne-Lise Head-König (dir.), *Problèmes de la transmission...*, p. 109-116 ; Gérard Béaur, *Histoire agraire de la France au xviii^e siècle. Inerties et changements dans les campagnes françaises entre 1715 et 1815*, Paris, SEDES, 2000.
- 7 Élisabeth Claverie et Pierre Lamaison, *L'Impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan xvii^e, xviii^e, xix^e siècles*, Paris, Hachette, 1982 ; Alain Collomp, *La Maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris, PUF, 1983 ; Rolande Bonnain, « Droit écrit, coutume pyrénéenne et pratiques successorales dans les Baronnies, 1769-1836 », dans Joseph Goy et Isac Chiva (dir.), *Les Baronnies des Pyrénées*, vol. II, *Maisons, espace, famille*, Paris, EHESS, 1986, p. 157-177 ; Antoinette Fauve-Chamoux, « Les structures familiales au pays des familles-souches : Esparros », *Annales ESC*, XXXIX, 1984, 3, p. 513-528 ; Antoinette Fauve-Chamoux, « Les frontières de l'autorégulation paysanne : croissance et famille-souche », *Revue de la Bibliothèque nationale*, 50, 1993, p. 38-47 ; Élie Pélaquier, *De la Maison du Père à la maison commune. Saint-Victor-de-la-Coste*, en Languedoc rhodanien (1661-1789), Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier III, 1996 ; Rose Duroux, « La noria des exclus. Stratégie chez les migrants auvergnats en Espagne (xix^e siècle) », dans Gérard Bouchard, John A. Dickinson et Joseph Goy (dir.), *Les Exclus de la terre...*, p. 96-113.

on préférerait laisser les choses suivre leur cours et on partageait la terre également entre les enfants au moment du décès du chef de famille. Ce qui importait, c'était de procurer des chances égales à tous les enfants (à la rigueur à tous les fils)⁸.

40 Naturellement, même dans les zones de partage égalitaire, le chef de famille avait la faculté de rédiger un testament et de favoriser ainsi l'un de ses héritiers. Ce n'était apparemment pas très fréquent. La plupart du temps, il décidait de ne rien faire et la terre était effectivement distribuée entre tous (ou presque tous) ses héritiers. Mais, en théorie au moins, il avait le choix. Soit, il acceptait de se retirer du processus et il se résignait à laisser son exploitation, ou à tout le moins sa propriété, éclater en petits lots, soit il désignait un successeur, et désintéressait les autres héritiers avec de l'argent en leur accordant une indemnité équitable, avec laquelle il pouvait escompter qu'ils s'installeraient ailleurs⁹. Les choses changèrent avec la Révolution. Après bien des atermoiements, les réformes engagées par le nouveau gouvernement établirent que tous les héritiers se verraient attribuer des droits égaux à l'égard de l'héritage sur tout le territoire national, et cela même si le Code civil ménageait la possibilité de disposer d'une part, « la réserve », avec laquelle les parents pouvaient à leur gré avantager l'un ou quelques-uns de leurs enfants. La nouvelle loi apporta des perturbations considérables dans les régions où l'exclusion des non-héritiers était la règle jusque-là. Elle ne changea rien dans celles où le partage égalitaire était en vigueur¹⁰. Ce fut en grande partie le cas en Normandie. Certes, les filles n'y recevaient qu'une dot et étaient exclues de l'héritage, mais les garçons, seuls héritiers, venaient à égalité à la succession¹¹. La Révolution eut le mérite de mettre un terme à cette discrimination mais généralisa un principe déjà ancré dans les esprits, à savoir celui de l'égalité entre les successeurs. La Normandie

8 Gérard Béaur, « Land Transmission and Inheritance Practices in France During the Ancien Regime : Differences of Degree or Kind ? », dans David R. Green and Alastair Owens (dir.), *Family Welfare : Gender, Property and Inheritance since the Seventeenth Century*, *Contributions to Family Studies*, Number 18, Praeger, Westport, Connecticut et Londres, 2004, p. 31-46.

9 Jean Yver, *Essai de géographie coutumière. Égalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés*, Paris, Sirey, 1966 ; Emmanuel Le Roy Ladurie, « Système de la coutume. Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVI^e siècle », *Annales ESC*, XXVII, 1972, 4-5, p. 825-846.

10 Joseph Goy, « Transmission successorale et paysannerie pendant la Révolution française : un grand malentendu », *Études rurales*, 110/111/112, 1988, p. 45-56. Cf. Gérard Béaur, « Le secours de la méthode. Comment les familles transmettaient leurs biens et excluaient leurs enfants dans la France du début du XIX^e siècle », dans Gérard Béaur, Christian Dessureault, Joseph Goy, *Familles, Terre, Marchés...*, p. 121-131.

11 Jean Yver, *Essai de géographie coutumière...* ; pour la Franche-Comté, Bernard Derouet, « Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Annales ESC*, XXXVIII, 1993, 2, p. 453-474.

se conformait ainsi au modèle général qui prévalait dans le nord de la France pour écrire vite. Dorénavant, tous les enfants reçurent une part égale et pas seulement les garçons.

Depuis la Révolution, des droits de succession devaient être acquittés par les héritiers même s'ils descendaient en ligne directe des défunts. Ce n'était pas le cas jusqu'alors en dépit d'une tentative avortée de Louis XIV en 1703. Pour cette raison, nous ne disposons de données sur les héritages qu'à partir du début du XIX^e siècle. Ces informations sont dispersées dans une masse de registres qui contiennent un récapitulatif de tous les biens laissés par les propriétaires au moment de leur mort. Pendant les années 1970, les historiens ont utilisé un certain nombre de ces registres et notamment constitué des fichiers issus de deux départements normands, le Calvados et l'Orne, pour plusieurs tranches chronologiques, dont les 5 années 1815-1819¹². Une sélection de 4 cantons a été effectuée par nos soins parmi ceux qui avaient été dépouillés par l'Université de Caen. Les critères de choix ont été simples : une dispersion géographique maximale et des caractéristiques physiques, sociales et économiques distinctes. Ces cantons sont : Douvres dans la Plaine de Caen, une zone de céréaliculture riche ; Domfront dans le Bocage normand, une aire passablement pauvre tournée vers la polyculture, peu ouverte sur l'extérieur ; Bayeux et Livarot, deux circonscriptions orientées vers l'élevage bovin intensif, la première dans le Bessin autour de la ville de Bayeux, la seconde dans le Pays d'Auge, à quelque distance de la ville de Caen¹³. 1 043 enregistrements ont été ainsi observés qui concernent les successions des personnes décédées de sexe masculin, pour les 4 cantons pendant les 5 années du dépouillement. Ils récapitulent les biens qui appartenaient aux défunts dans chaque circonscription, meubles aussi bien qu'immeubles, sans préjuger en rien de ce qu'ils pouvaient détenir ailleurs¹⁴. Il n'est pas acquis que les défunts ne disposaient pas de biens hors des 4 circonscriptions mais on peut tenir pour certain que l'on contrôle la majeure partie de leur patrimoine.

12 Je remercie vivement Gabriel Désert et Bernard Garnier qui m'ont confié les fichiers papiers qui avaient été constitués il y a quelque 30 ans par le CRHQ de Caen.

13 Gabriel Désert, *Une société rurale au XIX^e siècle, les paysans du Calvados, 1815-1895*, Lille, Presses Universitaires de Lille III, 1975, 3 vol.

14 Je rappelle que les données ont été prélevées dans les registres qui collationnent les mutations par décès et qui sont produits par l'administration de l'Enregistrement. Ces registres se trouvent aux Archives départementales du Calvados et ne sont plus consultables aujourd'hui que sous forme micro-filmée. Une première exploitation de ces données a été effectuée dans Gérard Béaur, « De l'exclusion nécessaire à l'exclusion inutile. Transmission et émigration en système de partage égalitaire (la Basse-Normandie au début du XIX^e siècle) », in G. Bouchard, John A. Dickinson, J. Goy, *Les Exclus de la terre...*, p. 203-221. Il s'agit uniquement des successions laissées par les défunts masculins, ce qui introduit inévitablement un biais.

Dans quels cas le chef de famille devait-il organiser la transmission de ses biens ? Il est certain que la réponse à cette question était tributaire du nombre des enfants que le défunt avait au moment de son décès, et plus exactement du nombre des enfants survivants qui lui restaient plutôt que du nombre des enfants qu'il avait eus pendant toute la durée de son existence. Elle dépendait tout autant de la taille de la propriété qu'il détenait et plus généralement du degré de richesse qu'il avait atteint, autrement dit de sa position sur l'échelle sociale¹⁵.

42

D'un côté, si on mesure la proportion des héritiers qui assurent qu'ils n'ont rien recueilli lors du décès de leur père, le résultat semble assez cohérent : environ un quart des déclarations pour chaque canton. Mais il est évident que ceux qui n'ont rien reçu ne sont pas obligés de passer une déclaration puisqu'ils n'ont pas de droit à acquitter. Combien d'entre eux ont-ils négligé de procéder à cette formalité administrative ? L'incertitude résulte de ce que nous ne savons pas réellement combien d'hommes adultes sont décédés pendant cette période quinquennale et que nous sommes donc incapables d'en déduire la part des successions positives. Cependant, par une extrapolation hardie, on peut s'en faire une idée. Il suffit d'exprimer pour chaque canton le nombre approximatif de décès masculins attendus. Pour des raisons qui nous échappent, la plupart, sinon la totalité, des décès intervenus à Bayeux donnent lieu à une déclaration, même celles qui portent sur des patrimoines de valeur nulle. Ce ne serait le cas que de la moitié à Domfront ou Douvres, du tiers à Livarot¹⁶. On présume donc que la proportion de familles qui n'avaient strictement rien, ou en tout cas qui ne détenaient aucune propriété foncière, et qui n'avaient donc pas à se soucier de transmettre quoi que ce soit, avoisinait la moitié du total, avec il est vrai des variations importantes selon l'espace considéré. Elle aurait oscillé entre le tiers à Livarot et les trois-quarts à Bayeux. Démunies, ces personnes se trouvaient de facto socialement exclues. Même si elles pouvaient faire état de quelques biens meubles, elles n'avaient aucun souci à se faire quant à la manière dont elles avaient à gérer le partage de leur patrimoine et de ce fait il leur importait peu d'anticiper la manière dont la transmission de leurs biens devait être arbitrée.

15 Laurence Fontaine, « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné (XVII^e-XIX^e siècles) », *Annales ESC*, 47, 1992, 6, p. 1259-1277 et *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, en particulier p. 13-36.

16 Ces données ne sont que des estimations fondées sur les chiffres de population et des taux de mortalité approximatifs.

D'un autre côté, si le chef de famille, qui était doté de propriétés foncières, n'avait qu'un enfant survivant, le problème était également résolu : tous les biens lui étaient automatiquement dévolus. Il suffisait de préparer le passage de témoin dans les meilleures conditions pour son fils ou sa fille. S'il n'avait pas de descendance, le problème de la transmission perdait tout aussi bien de son acuité à moins qu'il n'ait l'intention de privilégier un membre quelconque de sa parenté. Dans cette hypothèse, il ne lui restait à se soucier que de choisir l'heureux élu, si encore une fois il ne décidait pas tout simplement de ne rien faire. D'une manière générale, on peut avancer que les familles sans héritier direct ou avec un seul successeur n'ont guère besoin de prendre de décision. Ainsi, la question de la transmission n'était pertinente que pour les familles dotées de plusieurs héritiers. Si l'on calcule la proportion des déclarations qui ne mentionnent aucun héritier en ligne directe ou seulement un seul, il en résulte qu'elle est relativement constante et qu'elle oscille entre le tiers et la moitié.

Une telle proportion suggère qu'un petit peu moins de la moitié des défunts se trouvait confronté à la question d'un choix parmi leurs héritiers, et encore à condition qu'ils aient quelque chose à transmettre. Toutes choses égales par ailleurs, il semble bien qu'une part relativement faible des chefs de familles avait à se préoccuper du sort de leur patrimoine et à se soucier d'en assurer la perpétuation. Partant une minorité devait arbitrer entre les héritiers pour désigner un successeur et élaborer une stratégie d'établissement pour les autres : quelques 25 % des défunts et 40 % de ceux dont les héritiers avaient effectué une déclaration au fisc, avec des écarts considérables selon les régions considérées, il est vrai. Près de Bayeux, dans le Bessin, un nombre de familles important devait tenir compte du problème, près de Livarot il ne s'agissait que d'une infime minorité (tableau 1).

Tableau 1. Une stratégie requise ou non

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
Nombre de chefs de familles avec plusieurs héritiers et un patrimoine	124	117	112	72
Nombre de successions	330	230	240	184
% des successions concernées	38	51	47	30
% des décédés (approximatif)	41	23	22	14

Mais quelle solution adoptaient les familles qui disposaient d'alternatives ?

QUELS TYPES DE STRATÉGIES ?

Deux possibilités principales s'offraient aux chefs de familles pour prévenir l'éclatement de leurs propriétés : réduire le nombre de leurs descendants, les pousser à s'exiler.

a) Réduire le nombre de leurs enfants

Le nombre d'enfants nés dans chaque famille reste indéterminé, mais en revanche le nombre de descendants qui viennent à la succession au moment où le père meurt est connu. C'est précisément ce qui importe ici (tableau 2).

Tableau 2. Contrôle des naissances

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
Nombre moyen d'enfants survivants	1,7	2,6	2,2	2
Proportion des familles avec un seul héritier	21	22	18	28
Proportion des familles sans héritier	30	11	23	22
Proportion des familles qui ont au moins un enfant et un enfant unique	30	24	23	36

44

La situation démographique est relativement disparate mais laisse percer des tendances lourdes. Près de Bayeux, aucune famille n'a plus de 7 enfants survivants tandis que des familles de 9 enfants et plus sont repérables à Domfront et à Douvres. La proportion des familles avec 2 enfants au moins est incomparablement plus élevée dans les deux mêmes circonscriptions, tandis que l'enfant unique triomphe à Bayeux et davantage encore à Livarot. Les chiffres présentent un contraste évident entre les zones où le contrôle des naissances s'exerce précocement (Livarot et Bayeux) avec moins de 2 enfants survivants dans les héritages, et les zones où le contrôle était moindre (Douvres et Domfront), avec plus de 2 enfants survivants dans les mêmes déclarations de succession.

Dans de telles conditions, il devient possible d'opérer une distinction fondamentale entre les familles selon leur descendance. Un premier type parvenait à léguer ses biens à un seul enfant et à éviter ainsi l'éclatement du patrimoine, en n'ayant qu'un seul descendant, et il représentait entre 18 et 28 % des cas. Un second y parvenait trop bien et finissait par réduire de manière excessive le nombre d'héritiers potentiels, puisque les couples restaient sans enfant. Ils figuraient pour 11 à 30 % des effectifs, ce qui impliquait un sérieux décalage.

Il est évident que certains n'avaient pas d'enfant parce qu'ils n'avaient pas pu en avoir (par stérilité ou par un décès précoce de l'un des conjoints), et dans cette occurrence cela ne signifiait pas grand chose quant aux choix ainsi

assumés. On suppose également que d'autres étaient dans la même situation parce que leur enfant unique ou parce que tous leurs enfants étaient décédés. Dans de telles situations, il est impossible de dire quoi que ce soit de l'attitude des intéressés. Pour être plus au clair sur cette question, on peut mobiliser un autre indicateur, la proportion des familles qui ont au moins un enfant mais un seul et qui sont donc présumées avoir une stratégie totale et réussie de contrôle des naissances. Elles représentaient entre le quart et le tiers de l'effectif et, une fois encore, Bayeux et Livarot affichent une tendance nette à s'orienter vers cette option. Mais il faut être conscient que ces niveaux sont des maxima car certaines d'entre elles peuvent avoir perdu un ou plusieurs de leurs descendants ou avoir été interrompues par la mort de l'un des époux.

b) Provoquer la migration de certains de leurs enfants

Le lieu où les héritiers vivaient au moment du décès du père est répertorié. Il faut concéder qu'il est impossible d'affirmer que certains ne sont pas revenus par la suite et, réciproquement, il est difficile d'assurer que ceux qui sont restés dans le village d'origine ne sont pas sur le point de le quitter. Il n'est pas non plus possible de décider si le défunt avait ou n'avait pas migré lui-même et si, paradoxalement, les pseudo-partants n'étaient pas les sédentaires dans la mesure où le chef de famille se révélerait mobile. Finalement, il est utopique de prétendre vouloir calculer la proportion exacte des enfants qui ont migré et encore plus de ceux qui ont quitté leur famille sans s'éloigner pour autant durablement du village. Il est néanmoins loisible de prendre en compte les taux ainsi établis comme des indicateurs de la migration pour chaque région considérée. Le tableau 3 présente la proportion des familles qui comptent au moins un migrant et celle des enfants qui peuvent être considérés comme des migrants¹⁷.

Tableau 3. Migrations

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
% des familles avec un migrant	26	14	11	22
% des migrants parmi les enfants	14	7	6	12
% des familles à enfant unique avec un migrant ou % des migrants parmi les enfants uniques	13	10	7	14

17 Pour une comparaison avec la situation au milieu du XIX^e siècle, Gérard Béaur, « Mobiles ou sédentaires ? Les familles rurales normandes face au problème de la migration au XIX^e siècle (Bayeux, 1871-74) », à paraître.

Les mêmes contrastes que ceux relevés précédemment réapparaissent avec force. La propension des enfants à quitter les villages autour de Bayeux et de Livarot était incomparablement plus forte qu'autour de Domfront et Douvres (approximativement double) et l'implication des familles dans les migrations était tout aussi inégale, étant entendu que le nombre moyen de migrants par famille était à nouveau deux fois plus élevé à Bayeux et à Livarot.

Peut-on dire pour autant que les familles à enfant unique disposaient d'une stratégie différente de celle des familles à enfants multiples ? Existait-il une relation de complémentarité entre le contrôle des naissances et la migration dans la mesure où le choix d'une stratégie excluait l'adoption de l'autre ou la rendait inutile ?

46

Il n'en est rien. Plus la fécondité était basse, plus le taux de migration était élevé. Bayeux et Livarot étaient à la fois les endroits où les familles avaient le moins d'enfants et le plus de migrants. C'était tout le contraire à Domfront et à Douvres¹⁸. On en déduit sans peine qu'il n'y avait pas des stratégies concurrentes mais des stratégies cumulatives, que dans certaines zones se trouvaient des familles qui usaient fréquemment de stratégies, et que dans d'autres elles étaient moins nombreuses. Par voie de conséquence, les migrations n'étaient pas le fait de régions surpeuplées mais de régions à relativement faible densité démographique. Les migrants ne partaient pas parce que la population était trop nombreuse mais pour d'autres raisons. Ce n'était pas visiblement la pression démographique qui provoquait la migration à partir du moment où les zones de départ étaient en même temps des zones de contrôle des naissances renforcé. Le problème de la transmission était-il l'explication ?

La réponse à cette question n'est pas aisée. D'une part, comme il était prévisible, les familles qui n'avaient qu'un enfant manifestaient un faible penchant pour la migration. On présumera qu'il était tentant et utile de garder un successeur sur place notamment sur l'exploitation, si exploitation il y avait, donc de garder l'enfant unique à proximité. Certes, mais c'est en partie une illusion. En effet, d'autre part, si l'on prend en considération non plus la proportion des familles impliquées dans la migration mais le taux de migration pour chaque type de famille en fonction de sa descendance, il est surprenant de constater que l'enfant unique partait dans les mêmes proportions que les enfants des autres familles. La probabilité de migrer pour un enfant unique était quasiment identique à celle d'un enfant de famille plus nombreuse. La perspective de rester seul héritier n'était pas suffisante pour retenir l'enfant unique. Et, dans ces conditions, la

18 Sur cette relation, cf. Gabriel Désert « Les migrations des bas Normands au XIX^e siècle », dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises XVII^e-XX^e siècles*, Paris-Montréal, Éditions de l'EHESS-Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 57-74.

stratégie n'était pas forcément une stratégie familiale ou une stratégie de père de famille mais une stratégie de l'enfant¹⁹. Dans de telles conditions, on peut imaginer que la migration avait peu à voir avec la transmission des biens, même si son impact n'était pas forcément nul.

QUELS ÉCARTS SOCIAUX DANS LES STRATÉGIES ?

Il est facile d'imaginer que les stratégies ont un lien fort avec l'importance des propriétés en cause et avec le degré d'aisance familiale. Pour déterminer combien de familles étaient discriminées par ce critère, c'est la taille des biens-fonds détenus par chaque défunt qui a été prise en considération et trois modèles ont été définis.

- 1^{er} modèle : patrimoine foncier inférieur à 1 000 Francs, c'est-à-dire entre 1 et 2 ha, selon la zone considérée. Il s'agit d'une micro-exploitation non viable qui, de ce fait, n'implique pas forcément l'adoption d'une stratégie de reproduction familiale sur place. N'était-ce pas un effort inutile et un choix sans conséquence grave, d'un point de vue économiquement rationnel s'entend ?

- 2^e modèle : entre 1 000 et 5 000 Francs, ou entre 1-2 et 5-10 ha, selon l'espace considéré. Dans cette occurrence, le partage entre plusieurs héritiers risquait de déterminer la désintégration du patrimoine et les stratégies pouvaient être nécessaires.

- 3^e modèle : plus de 5 000 Francs, ou plus de 5-10 ha, selon l'espace considéré. La propriété pouvait rester consistante ou atteindre la cote d'alerte selon le nombre de descendants venant à héritage, et les stratégies avaient une justification possible.

La question qui se pose est de savoir combien de familles avaient réellement besoin de préparer leur succession.

Tableau 4. La hiérarchie sociale comme critère de choix d'une stratégie
Proportion des défunts qui possédaient une propriété
et qui disposaient de différents niveaux de fortunes

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
1. moins de 1 000 francs	38	58	47	29
2. de 1 000 à 5 000 francs	42	31	41	45
3. plus de 5 000 francs	20	11	12	26
Total	100	100	100	100
1 + 2 + 3/Total général	73	72	74	72

¹⁹ Examiner les stratégies à l'intérieur des familles serait tout aussi nécessaire, selon Jürgen Schlumbohm : communication à la table ronde *Family strategies revisited*.

Une faible part des défunts, bien dotés en biens-fonds, devait choisir s'ils s'engageaient dans un processus d'accumulation et devraient en conséquence étendre leur propriété, ou s'ils préféreraient disperser leurs biens entre leurs descendants, sans pour autant provoquer leur prolétarianisation (entre 11 et 26 %). Ils étaient cependant largement plus nombreux autour de Livarot et de Bayeux. Une proportion plus ou moins grande (entre 29 et 58 %) n'avait rien à décider de grave puisque les intéressés étaient pourvus de lots trop petits et n'avaient de ce fait que peu d'espoir d'installer leurs enfants (peu autour de Livarot et de Bayeux, beaucoup plus autour de Domfront et de Douvres). Un peu moins de la moitié des défunts, qui possédaient du foncier, se trouvaient à la croisée des chemins. Devaient-ils sacrifier un ou plusieurs enfants pour donner une chance à l'un d'eux, ou bien décider de laisser les choses se résoudre d'elles-mêmes, en assurant à tous leurs enfants un lopin plus ou moins minuscule en héritage ?

48

La conclusion crève les yeux. Puisque les trois quarts des défunts seulement laissaient des propriétés foncières et puisque parmi eux près de la moitié détenait des lots si minuscules que leurs héritiers n'avaient pratiquement aucune chance de constituer une ferme à partir de cet embryon, il est manifeste qu'une petite minorité était réellement concernée par la question de la transmission. Mais même pour cette minorité, il convient d'hésiter. Le problème de la transmission était-il décisif pour expliquer le contrôle des naissances ou l'exclusion par la migration ?

En premier lieu, il serait nécessaire de démontrer que les différents types de familles avaient des comportements démographiques variés. Les familles à enfant unique étaient-elles plus nombreuses quand elles faisaient preuve d'une honnête aisance ?

Tableau 5. Niveaux de fortunes et comportements malthusiens
Proportion de familles à enfant unique (parmi celles qui ont eu au moins un enfant)
selon le niveau de fortune

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
1. moins de 1 000 francs	36	20	19	43
2. de 1 000 à 5 000 francs	30	23	23	37
3. plus de 5 000 francs	30	19	16	16

Les conclusions sont plutôt négatives. Il est évident qu'il n'y a pas d'apparence qu'une telle relation ait pu exister entre le choix de l'héritier unique (c'est-à-dire le contrôle des naissances) et le niveau de fortunes des familles. Bien au contraire, à Bayeux comme à Livarot, les plus pauvres ont le moins d'enfants. En première analyse, les deux phénomènes semblent disjoints. En était-il de même avec les pratiques migratoires ?

Tableau 6. Niveaux de fortunes et stratégies migratoires

Taux de migration et niveaux de fortunes pour les familles qui ont au moins 2 enfants (%)

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
1. moins de 1 000 francs	19	12	5	29
2. de 1 000 à 5 000 francs	35	19	12	21
3. plus de 5 000 francs	37	23	32	38
Total	28	15	12	29
o. Aucune propriété	39	14	17	21

Une fois encore, la relation est passablement floue. Le taux de migration est certes croissant avec le niveau de fortune pour Domfront et Douvres, mais il ne l'est que partiellement pour Bayeux, et pas du tout pour Livarot²⁰. Bien pire, la proportion de migrants était relativement similaire pour les familles qui ne possédaient rien, et pour celles qui avaient plusieurs héritiers et des propriétés. Exceptions : Livarot et Bayeux à nouveau, mais les deux zones délivrent des messages contradictoires. Davantage de départs pour Bayeux en ce qui concerne les familles démunies et davantage à Livarot pour celles qui avaient un patrimoine. On en déduit que les migrations des pauvres sans perspective d'établissement étaient aussi intenses que les migrations de ceux qui détenaient un capital. Les migrations n'étaient pas liées de manière univoque aux stratégies de transmission.

CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

Une dernière question reste en suspens. Où se rendaient les migrants ? En distinguant les départs vers les villes et ceux vers les villages environnants, on s'approche au plus près des « migrations de rupture » destinées à procurer une ascension sociale et des « migrations de maintien » destinées à permettre de rester sur place en conservant le même statut social²¹.

Tableau 7. Les destinations des migrants
Nombre de migrants vers les villes et les campagnes

	Bayeux	Domfront	Douvres	Livarot
Villes	22	2	11	10
Villages	58	42	21	33

20 Sur cette relation, cf. à nouveau Gabriel Désert, « Les migrations... ».

21 Paul-André Rosental, « Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales ESC*, 1990, 6, p. 1403-1431.

Deux conclusions s'imposent.

Un. Les migrants se rendent essentiellement vers les villages avoisinants. À Domfront, c'est particulièrement net et les caractéristiques du canton rendent très bien compte de cette situation extrême : proportionnellement davantage de ressortissants vers la ville, et ce n'est pas étonnant car la circonscription est relativement proche de Caen. Dans le Bessin et le Pays d'Auge enfin, le bilan est plus mitigé, malgré l'attraction que pouvait exercer la ville de Bayeux dans le premier cas. Cela signifie que la typologie des migrations est tout simplement conditionnée par le degré de proximité des villes et que les flux migratoires étaient étroitement corrélés aux conditions géographiques et aux facilités offertes aux partants.

Deux. Il semble bien que le flux était variable. Beaucoup d'enfants partaient de Bayeux et de Livarot et peu de Douvres et de Domfront. Nous le savions déjà. Mais pourquoi de telles différences²² ? Il peut être avancé que les populations du Bessin (Bayeux) et du Pays d'Auge (Livarot) étaient plus mobiles que les autres. Une telle particularité requiert une explication plausible. Nous savons que le « couchage en herbe » et l'élevage du bétail étaient en pleine expansion pendant les XVII^e et XVIII^e siècles dans le Pays d'Auge²³. Près de Pont-L'Évêque, notamment, les nouvelles orientations prises par le secteur agricole réduisirent la demande de travail et augmentèrent les difficultés rencontrées par les familles paysannes pour trouver de l'emploi²⁴. Pour affronter ce nouveau contexte économique produit par la demande croissante en viande provenant des grandes villes comme Paris, Jacques Renard révèle qu'elles usèrent de deux types de réponses. Elles limitèrent le nombre de leurs enfants par un contrôle des naissances extrêmement précoce : contraception d'arrêt et espacement des grossesses, au moins dès 1730 ; elles firent migrer leurs membres vers les zones proches, en particulier vers le littoral. Le taux de natalité s'effondra et la population se mit à décroître. Progressivement, l'idéal du paysan normand devint la famille à enfant unique. Il perdait ainsi de son anxiété devant la perspective du partage de sa terre après sa mort²⁵. C'est exactement ce qui peut être relevé près de Livarot. Ce n'est pas exactement le cas dans d'autres parties de la Normandie, dans le bocage normand et dans la Plaine de Caen, mais c'est très précisément ce que l'on observe dans une autre région tournée vers l'élevage intensif : le Bessin autour de Bayeux. Aussi peut-on

22 Voir à nouveau Gabriel Désert, « Les migrations... ».

23 Bernard Garnier, « Pays herbagers, pays céréaliers et pays "ouverts" en Normandie (XVI^e-début du XIX^e siècle », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, LIII, 1975, p. 493-525 et « La mise en herbe dans le Pays d'Auge au XVII^e et XVIII^e siècle », *Annales de Normandie*, 25, 1975, p. 157-180.

24 Jacques Renard, *Études démographiques*. t. 2, *Transformations agricoles et mutations démographiques : Pont-l'Évêque et sa région, 1690-1836*, Thèse Université Paris-Sorbonne, 2001.

25 *Ibid.*

affirmer que les contraintes économiques pesaient d'un poids certain sur les comportements familiaux.

Concédonsons que les échantillons sont imparfaits. Et cela pour plusieurs bonnes raisons. En premier lieu, il manque des informations sur ce qui se passe après la mort du chef de famille et le destin des héritiers reste indéterminé. Par quelles voies est-il possible de se débarrasser de certains des cohéritiers et dans quelle mesure est-ce ou n'est-ce pas réalisable ? Qui reste et qui part à cette étape de la vie familiale ? Quel rôle jouent les parents dans cette affaire ? En second lieu, il n'est pas facile d'opérer une distinction entre propriétaires-rentiers et fermiers dans l'ignorance où nous sommes des professions des défunts et il est douteux que le problème de la division des terres se pose dans les mêmes termes pour les différentes catégories sociales. L'acuité de l'enjeu était-il aussi considérable pour les paysans et leurs propriétaires ? En troisième lieu, l'indécision est totale sur le sexe des descendants. Or, les réactions des filles et des fils risquent fort d'être différentes, tandis que les calculs de leurs parents ne sont pas nécessairement semblables et prennent peut-être en compte ce paramètre²⁶. Les filles étaient-elles aussi promptes à partir que les garçons ? Étaient-elles aussi attachées à la terre ? Les parents avaient-ils la même attitude envers tous leurs enfants et adoptaient-ils le même comportement malthusien en présence de fils et de filles déjà nés ? En quatrième lieu, rien ne filtre de l'âge des décédés. Peut-on raisonnablement penser que cela n'influe pas sur le nombre d'enfants, le taux de migration et le niveau de fortune ? En cinquième et dernier lieu, rien n'est dit des donations, de terres ou d'argent, qui peuvent être intervenues antérieurement au décès et faire baisser la valeur de l'héritage déclaré au moment du décès.

Ces réserves faites, l'expérience n'en est pas moins révélatrice des différences dans les comportements familiaux dans des espaces à la fois variés et relativement proches. Il est d'abord étonnant de remarquer que les départs n'étaient pas les plus nombreux à partir des zones les plus densément peuplées et qu'ils n'étaient pas le fait des familles les plus nombreuses. Les familles qui ne détenaient que des micro-propriétés restaient collées à leur village bien qu'elles n'avaient que peu d'espoir et même pas d'espoir du tout d'atteindre l'autonomie rêvée, et qu'elles n'en avaient pas davantage de laisser quelque chose de substantiel à leurs descendants. Comment les uns et les autres pouvaient-ils se maintenir sur place dans de telles conditions ? Par la migration saisonnière, grâce à la proto-industrialisation, par des travaux complémentaires dans les fermes voisines ? Quoi qu'il en soit, il doit être bien clair que la propriété parcellaire tendait à fixer les petits propriétaires, paysans ou non.

²⁶ Gérard Béaur, « Mobiles ou sédentaires... ».

En contrepartie les plus pauvres, ceux qui n'avaient strictement rien, s'expatriaient puisque rien ne les retenait. Le petit lopin faisait la différence. À la recherche d'une ascension sociale à leur portée, les plus riches, quant à eux, tentaient également l'aventure hors de leur région d'origine. Dans certaines régions et dans certains milieux, on partait dans les villages voisins pour se marier, dans d'autres, on partait à la ville. Ainsi c'est dans les groupes sociaux placés au milieu ou en bas mais pas tout en bas de l'échelle sociale, et où l'on avait peu à transmettre mais quand même quelque chose, que l'hésitation était maximale. Devait-on faire partir les enfants ou les pousser à rester ? Quelles perspectives s'offraient à chacun ? Une information défaillante et l'absence de réseaux sur les lieux d'arrivée expliquaient l'incertitude qui entourait les conséquences possibles des options choisies. Elles rendaient les arbitrages très difficiles, voire purement hasardeux, et les décisions inévitablement disparates, pour ne pas dire aléatoires. Les enfants qui n'étaient pas nés étaient exclus d'emblée. Ceux qui partaient étaient exclus par les parents ou s'excluaient eux-mêmes du processus successoral. Mais encore une fois, répétons-le, quels que fussent les souhaits ou les anticipations des parents, rien n'était vraiment joué au décès du père. D'autres exclusions restaient à venir tandis que des remises en jeu étaient encore possibles. Enfin, cette exclusion frappait tout aussi bien des enfants restés sur place que des enfants partis pour mieux revenir. Le processus n'était jamais totalement terminé.

Avec ses biais, cette enquête jette une lumière crue sur les fonctions et les limites des stratégies de transmission de la terre. Les stratégies démographiques et les stratégies de migrations étaient en théorie destinées à régler la transmission des exploitations, mais nous avons pu constater qu'en la matière la plupart des chefs de familles n'en avaient guère besoin. La minorité qui devait en user était tellement dépendante des conditions contextuelles et des conditions endogènes qu'elle n'avait à sa disposition qu'une gamme restreinte « d'opportunités ». Les changements économiques, les occasions offertes par la géographie, le statut social, les conditions géographiques ne pouvaient pas ne pas peser lourdement sur les comportements démographiques et migratoires, au-delà des objectifs de reproduction sociale. Les stratégies étaient peu ou prou surdéterminées par les faits sociaux et les variables économiques sur lesquels personne n'avait réellement prise. En fait, si l'on définit les stratégies comme des réponses à des contraintes, il y avait bien des stratégies dans la Normandie du début du XIX^e siècle, qui ne contredisaient pas les conceptions de Bourdieu²⁷. Mais si on les regarde comme des anticipations, des calculs et des choix parmi une série

27 Il convient de rappeler que Pierre Bourdieu n'était pas un avocat de la liberté absolue des acteurs (Communication de Jürgen Schlumbohm à la table ronde *Family Strategies revisited*).

de solutions alternatives, il n'en est rien²⁸. De ce corpus, on tire l'impression que l'on perçoit ordinairement trop de stratégies, alors qu'il s'agit de simples logiques en grande partie dictées par des impératifs extérieurs. Alors, trop de stratégies et pas assez de contraintes économiques et de déterminations sociales, d'adaptations aux circonstances et de hasards, de logiques de situations et d'actions non intentionnelles ?

28 Cette remise en cause a déjà été présentée lors d'une communication au Congrès de l'ISSHC à Fort-Worth en 1999 qui a constitué le point de départ de cet article. Une critique plus radicale et plus systématique de la notion de stratégie a été exprimée concurremment par Pier Paolo Viazzo et Katherine A. Lynch, « Anthropologie, Family History and the Concept of Strategy », *Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis*, 47, 2002, p. 423-452.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras.....	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard.....	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinot	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE

COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

